

## Fiche informative - L'agriculture va-t-elle continuer à occuper les territoires ?

Julie Ruiz

Volume 29, Number 1, 2020

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1090427ar>

DOI: <https://doi.org/10.1522/revueot.v29n1.1123>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Chicoutimi

ISSN

1493-8871 (print)

2564-2189 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Ruiz, J. (2020). Fiche informative - L'agriculture va-t-elle continuer à occuper les territoires ? *Revue Organisations & territoires*, 29(1), 39–45.  
<https://doi.org/10.1522/revueot.v29n1.1123>

© Julie Ruiz, 2020



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

## FICHE INFORMATIVE

# L'agriculture va-t-elle continuer à occuper les territoires?

Julie Ruiz<sup>a</sup>

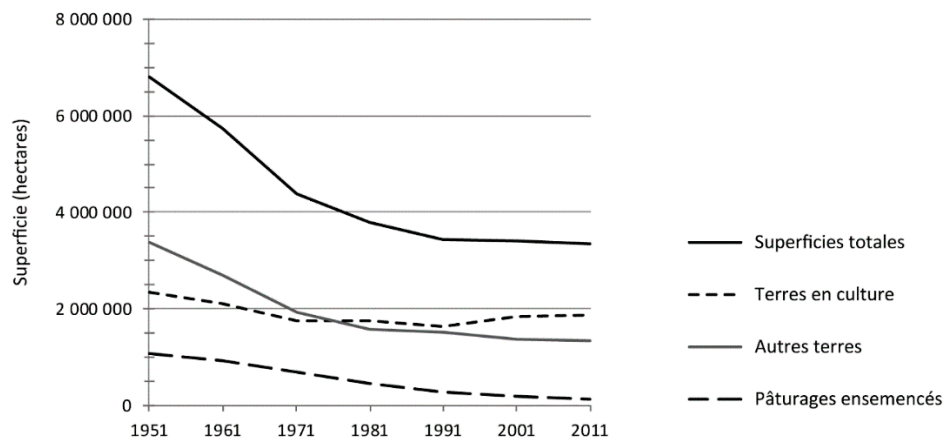
### Introduction

Entre modernisation de l'agriculture et urbanisation croissante, entre intensification et déprise agricole, la physionomie des territoires a été profondément bouleversée depuis les années 1950. Or, quelle a été l'étendue spatiale et l'intensité de ces bouleversements sur le territoire québécois? Quels ont été leurs impacts sur l'occupation agricole? Des analyses des recensements agricoles de 1951, de 1981 et de 2011 à l'échelle des municipalités permettent de répondre à ces questions<sup>1</sup>. Les résultats offrent un portrait saisissant de l'évolution de l'occupation agricole du Québec : l'agriculture occupe de moins en moins uniformément le territoire et des dynamiques contrastées le traversent. Ce portrait appelle à une plus grande adaptation des lois et politiques sectorielles aux réalités et aux tendances lourdes d'évolution des territoires agricoles.

### 1. Les grandes transformations des terres agricoles

Rappelons tout d'abord quelques faits concernant l'occupation des terres agricoles au Québec. En 1951, le Québec comptait 134 000 fermes, qui s'étendaient sur une superficie équivalant à 137 fois l'île de Montréal. En 2011, on en recensait 29 500, qui n'occupaient plus que 67 fois l'île de Montréal. Pour autant, la surface des terres en culture n'a diminué que de 20 % au cours de cette période (voir figure 1). Ce sont les fermes qui possédaient d'importantes superficies en boisés et en pâturages qui ont disparu du territoire.

a) Superficies totales et occupation des sols des fermes



<sup>a</sup> Ph. D., chercheure au CRDT, Centre de recherche RIVE, Université du Québec à Trois-Rivières

b) Types de cultures

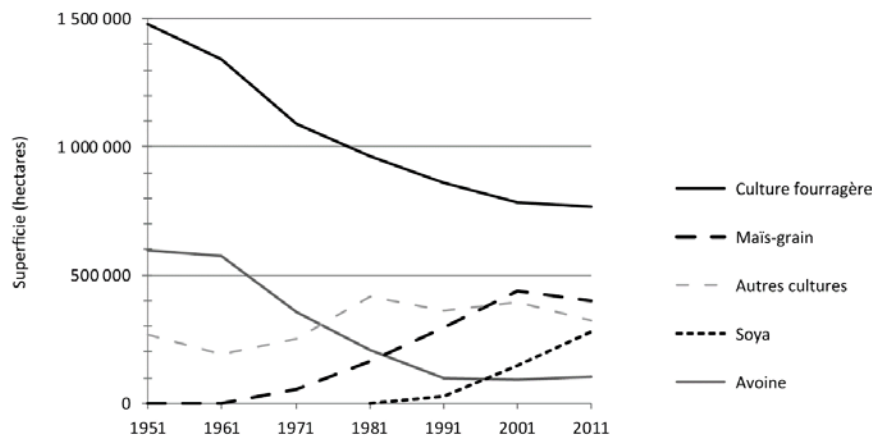


Figure 1 – Évolution de l'occupation des terres agricoles au Québec de 1951 à 2011  
Source : Statistique Canada, recensement de l'agriculture

Sur le plan spatial, cette évolution n'est pas uniforme. L'occupation agricole se maintient dans les basses terres du Saint-Laurent, alors qu'aux pourtours des centres urbains et dans les régions à la topographie marquée, on note une large tendance à la disparition de l'agriculture (voir figure 2).

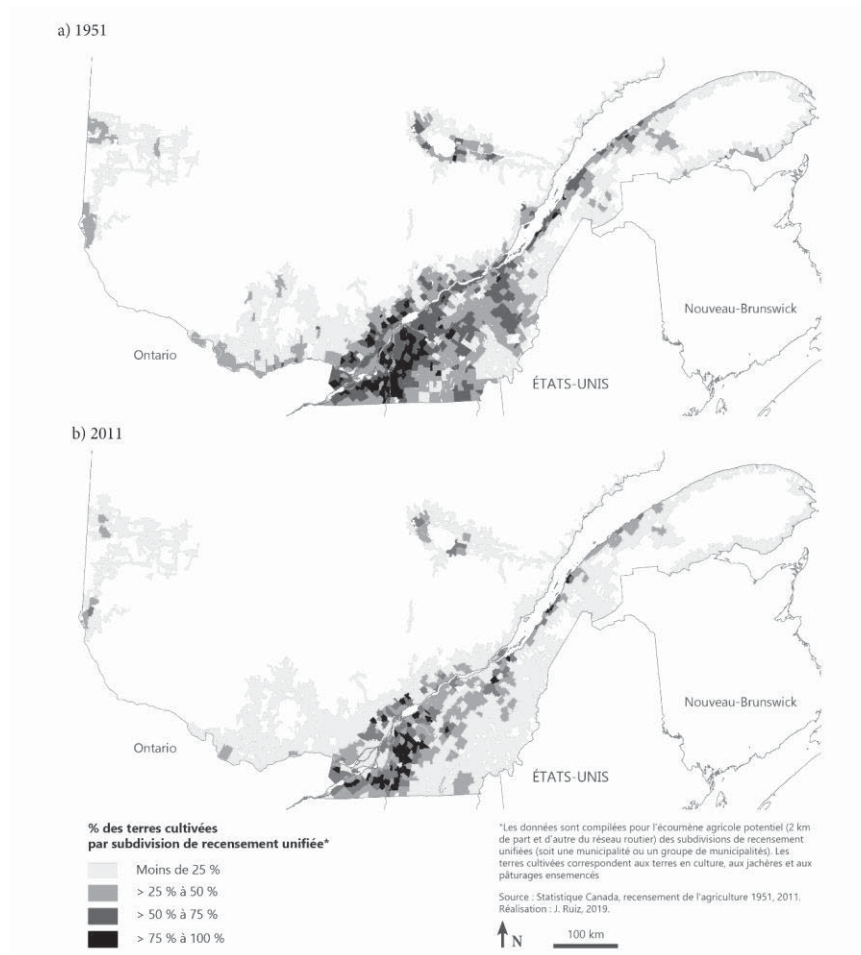


Figure 2 – Terres agricoles au Québec en 1951 et en 2011

Au cours de la même période, une diminution du nombre de fermes laitières et la spécialisation vers d'autres types de productions (porcines, avicoles, grandes cultures, etc.) entraînent des changements dans les types de cultures. Ainsi, les cultures fourragères et d'avoine, largement utilisées pour alimenter les troupeaux laitiers dans les années 1950, perdent drastiquement du terrain au profit des cultures de maïs-grain et de soya (voir figure 1; Ruiz et Domon, 2005). Là encore, l'évolution des cultures n'est pas uniforme sur le territoire : les cultures de maïs-grain et de soya se concentrent aujourd'hui dans les basses terres du Saint-Laurent.

## 2. Les dynamiques d'occupation agricole : une déprise qui ralentit et une intensification qui élargit son emprise spatiale

Ainsi, la diminution du nombre de fermes s'est-elle traduite par des changements spatialement différents sur le territoire québécois. Grâce à une analyse fine de ces changements, soit l'évolution entre 1951 et 2011 de divers indicateurs agricoles, quatre dynamiques d'occupation sont mises en évidence (Ruiz et Parcerisas Benedé, 2017) :

1. *Une déprise agricole marquée* : Diminution des superficies totales des fermes, incluant les superficies en pâturage ensemencé et en culture. L'agriculture disparaît du territoire;
2. *Une déprise agricole douce* : Diminution des superficies totales des fermes associée à un maintien relatif des superficies en culture;
3. *Une intensification agricole douce* : Augmentation ou maintien des superficies cultivées qui demeurent dominées par les cultures fourragères au cours de la période d'étude;
4. *Une intensification agricole marquée* : Augmentation ou maintien relatif des superficies en culture qui se traduit par une augmentation des cultures de maïs-grain au détriment des cultures fourragères.

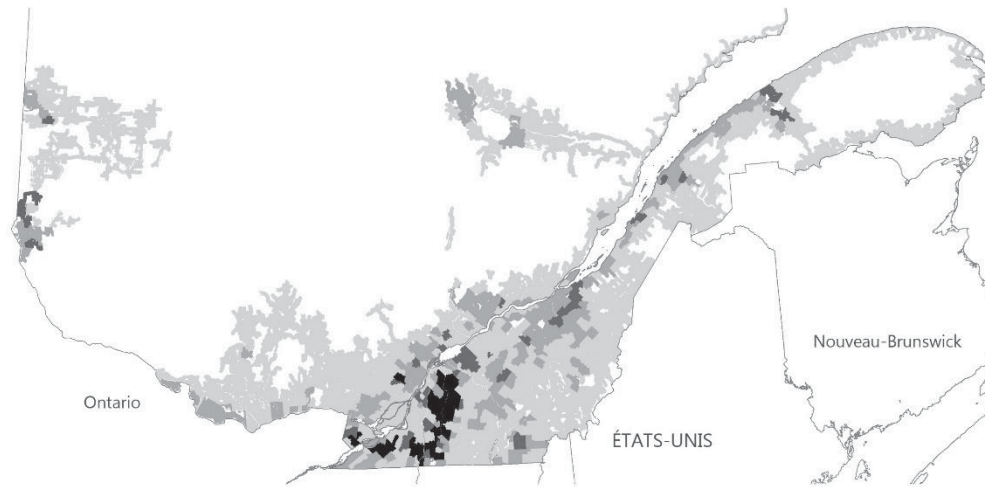
Trois résultats ressortent de l'analyse spatiotemporelle de ces dynamiques (voir figure 3).

Premièrement, les deux dynamiques de déprise traversent la plus grande part du territoire (94 % entre 1951 et 1981; 84 % entre 1981 et 2011). Entre 1951 et 1981, une déprise marquée se déploie sur 75 % du territoire, mais elle ne touche plus que 9 % de celui-ci entre 1981 et 2011. Au cours de cette seconde période, c'est une déprise douce qui prend sa place, et ce, autant aux pourtours de la métropole montréalaise que dans les Laurentides, les Appalaches, au Lac-Saint-Jean ou en Abitibi. Ce changement dans l'ampleur de la déprise entre les deux périodes est à mettre en relation avec la diminution du nombre total de fermes au Québec, qui représente des pertes de près de 86 000 fermes entre 1951 et 1981, contre 19 000 entre 1981 et 2011.

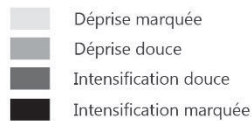
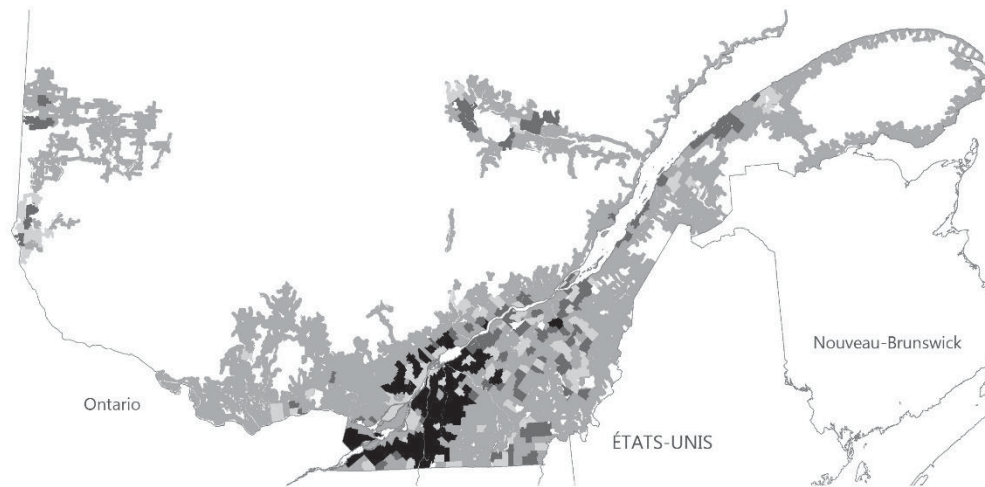
Deuxièmement, les deux dynamiques d'intensification de l'occupation agricole occupent 6 % de l'écoumène agricole<sup>2</sup> entre 1951 et 1981, et leur importance triple presque entre 1981 et 2011 (16 %). L'intensification marquée se concentre dans l'extrémité sud des basses terres du Saint-Laurent entre 1951 et 1981, puis s'étend davantage dans cette écorégion au cours de la seconde période. L'intensification douce est quant à elle plus diffuse et présente dans les Cantons-de-l'Est, en Chaudière-Appalaches, dans le Bas-Saint-Laurent, au Lac-Saint-Jean et en Abitibi.

Troisièmement, bien que les données ne permettent pas de traiter des dynamiques d'urbanisation avec précision, leurs effets apparaissent clairement pour la région de Montréal.

a) 1951-1981



b) 1981-2011



\*Les données sont présentées sur l'écoumène agricole potentiel (2 km de part et d'autre du réseau routier) des subdivisions de recensement unifiées (soit une municipalité ou un groupe de municipalités).

Source : Statistique Canada, recensement de l'agriculture 1951, 1981, 2011. Réalisation : Ruiz et Parcerisas-Benedé, 2017.



Figure 3 – Localisation des dynamiques de déprise et d'intensification de l'occupation agricole entre 1951-1981 et 1981-2011  
Source : Ruiz et Parcerisas Benedé, 2017

### 3. Les impacts des dynamiques de déprise et d'intensification : des territoires agricoles aux réalités contrastées

Ces dynamiques d'intensification et de déprise agricole ont donc conduit à des transformations importantes tant sur le plan des superficies occupées par l'agriculture que des activités agricoles présentes sur le territoire québécois. Aujourd'hui, il est possible de distinguer quatre grands types de territoires agricoles à l'échelle du Québec<sup>3</sup> (voir figure 4) :

*Groupe 1 : les territoires très agricoles*

Localisés dans l'extrémité sud des basses terres du Saint-Laurent, ces territoires sont largement utilisés à des fins agricoles depuis 1951 à plus de 70 % et ce sont eux qui possèdent et ont toujours possédé les densités de fermes les plus importantes. Ils n'occupent pourtant que 5 % du territoire représenté sur la figure 4. Depuis 1951, ils ont été marqués par la disparition de la production laitière, qui a laissé place à d'autres spécialisations agricoles (porcines, grandes cultures, maraîchères, etc.). Les pâturages y ont disparu au profit des terres en culture. Les cultures s'en sont aussi trouvées transformées, avec notamment le remplacement des cultures d'avoine et de fourrage par le maïs-grain et le soya.

*Groupe 2 : les territoires agricoles*

Ce type regroupe des territoires où les superficies agricoles se sont globalement maintenues autour de 50 % des superficies municipales et où les terres en culture ont augmenté depuis 1951. Toutefois, ce groupe est en réalité très hétérogène. En Chaudière-Appalaches, les municipalités ont été marquées par une croissance forte du cheptel porcin et des cultures de maïs-grain et de soya. Dans le Bas-Saint-Laurent, au Témiscamingue ou au Lac-Saint-Jean, on y retrouve des municipalités qui ont plutôt connu un maintien de la production laitière et une augmentation des cultures fourragères.

*Groupe 3 : les territoires moyennement agricoles*

Occupant plus de 25 % du territoire de la figure 4, ce groupe est présent sur de larges pans du territoire québécois, notamment sur les piémonts des Appalaches et des Laurentides. Ces territoires sont marqués par la disparition des pâturages, alors que les terres en culture y ont connu une faible diminution et sont restées occupées majoritairement par les cultures fourragères. Ce sont des territoires où la production laitière occupe largement le territoire.

*Groupe 4 : les territoires faiblement agricoles*

Occupant 62 % du territoire de la figure 4 et caractérisés par une topographie marquée et par des sols minces des Appalaches et des Laurentides, ces territoires étaient peu utilisés pour l'agriculture en 1951 et ils le sont encore moins aujourd'hui. Ils demeurent largement occupés par la production laitière et par les cultures fourragères.

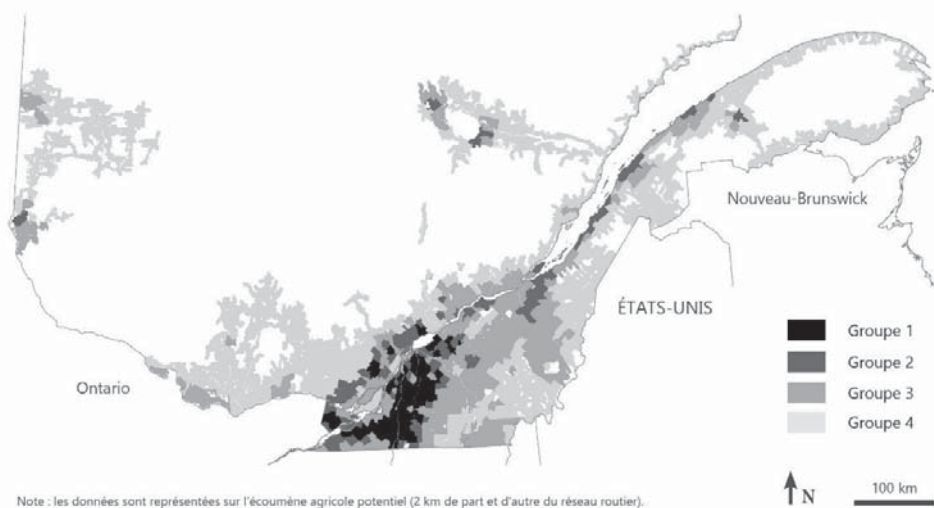


Figure 4 – Réalités contrastées des quatre grands types de territoires agricoles du Québec  
Source : Ruiz, 2013

En mettant en parallèle ces types de territoires avec les dynamiques d'intensification et de déprise précédemment identifiées, nous constatons que les territoires agricoles (groupe 2) et très agricoles (groupe 1) sont dominés par des dynamiques d'intensification, alors que les territoires faiblement agricoles (groupe 4) le sont par des dynamiques de déprise. Quant aux territoires moyennement agricoles (groupe 3), s'ils sont dominés par la déprise, ils sont aussi traversés ponctuellement par l'intensification, ce qui laisse présager un avenir incertain.

La carte de la figure 4 montre les résultats d'une analyse combinant les caractéristiques du territoire agricole pour chaque municipalité en 1951, en 1981 et en 2011. Le tableau 1 permet de saisir quelles caractéristiques distinguent chaque groupe.

	Groupe 1			Groupe 2			Groupe 3			Groupe 4		
	Territoires très agricoles			Territoires agricoles			Territoires moyennement agricoles			Territoire faiblement agricoles		
	1951	1981	2011	1951	1981	2011	1951	1981	2011	1951	1981	2011
Densité de fermes (n <sup>bre</sup> /km <sup>2</sup> )	2,2	1,3	0,7	1,9	1,0	0,6	1,4	0,6	0,4	0,8	0,2	0,1
% de la superficie municipale occupée par :												
Terres améliorées	77 %	68 %	69 %	59 %	49 %	53 %	42 %	27 %	25 %	15 %	7 %	6 %
Terre en culture, dont :	60 %	62 %	68 %	43 %	40 %	50 %	28 %	21 %	21 %	10 %	5 %	5 %
Cultures fourragères	35 %	18 %	7 %	23 %	22 %	17 %	18 %	13 %	11 %	3 %	3 %	3 %
Maïs-grain	0 %	18 %	32 %	0 %	3 %	12 %	0 %	1 %	3 %	0 %	0 %	0 %
Densité du cheptel laitier (n <sup>bre</sup> /km <sup>2</sup> )	23	15	5	21	18	10	15	9	4	4	2	1
Densité du cheptel porcin (n <sup>bre</sup> /km <sup>2</sup> )	26	163	137	26	100	116	15	34	36	4	3	3

Tableau 1 – Caractéristiques des groupes de territoires agricoles  
Source : Ruiz, 2013

## Que retenir pour les territoires?

Ces analyses de l'évolution de l'occupation agricole du Québec mettent en évidence les tendances lourdes qui façonnent les territoires. Quelques enjeux spécifiques méritent d'être relevés. D'abord, depuis 1951, les territoires faiblement agricoles aux pourtours de l'écoumène du Québec sont caractérisés par des dynamiques de déprise et cette dynamique n'a jamais été inversée. Réussir à y maintenir l'agriculture constitue donc un enjeu de taille pour ces territoires et invite à réfléchir au modèle agricole qui y est le plus adapté (voir l'article de Mundler et Ruiz dans ce même numéro).

Les territoires très agricoles et agricoles, qui occupent une large part des basses terres du Saint-Laurent, sont quant à eux animés par des dynamiques d'intensification. Ces dynamiques font en sorte que ce sont aussi les impacts négatifs de la modernisation agricole qui s'y sont concentrés, notamment sur le plan environnemental. Là plus qu'ailleurs, produire en protégeant l'environnement est un défi important.

Enfin, si le développement de l'agriculture reste le plus souvent pensé selon des secteurs ou des filières, ce portrait nous montre que les choix des politiques agricoles autant que des filières ont des impacts spatiaux majeurs. Occultée par le passé, leur composante territoriale mérite aujourd'hui de devenir une dimension centrale. Deux résultats illustrent cette conclusion.

Premièrement, ce portrait montre que de larges pans de l'occupation agricole du territoire québécois demeurent liés à la production laitière. Rappelons qu'au Canada, la production laitière est régie par un système



de gestion de l'offre. En sécurisant les revenus des producteurs et en assurant le transport du lait produit à la ferme vers les industries de transformation, ce système de gestion permet à des fermes éloignées des marchés d'occuper les milieux ruraux. Nos études viennent ainsi rappeler que les enjeux de la protection du marché laitier ne sont pas seulement sectoriels, mais aussi territoriaux (Mundler et Ruiz, 2018).

Deuxièmement, les territoires très agricoles concentrent aujourd'hui des filières qui ont un lien plus direct avec la compétition mondiale. Ainsi, là où les productions porcines et de grandes cultures se concentrent, les exploitations agricoles sont plus sensibles à la fluctuation des prix mondiaux. La crise porcine au début de la décennie 2000 est venue rappeler que, dans une telle situation, l'occupation du territoire peut vite s'en trouver modifiée. Cette situation pourrait mettre en péril la résilience des territoires.

Le Québec est donc traversé par des tendances lourdes, parfois antagoniques, qui soulèvent des enjeux bien distincts pour les territoires. Cette analyse rappelle une fois encore l'importance d'adapter les lois, les politiques et les programmes sectoriels à la diversité présente. Pensons par exemple à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (Québec, 1996), dont les critères mériteraient d'être adaptés à cette diversité (Vachon, 1984), ou à un programme comme PrimeVert du MAPAQ, qui vise à stimuler l'adoption de pratiques agricoles durables, lesquels pourraient être bonifiés dans les territoires où l'enjeu environnemental est omniprésent (Mundler et Ruiz, 2015).

## NOTES

- 1 Ce texte propose une brève synthèse de nos travaux de recherche qui se sont intéressés aux impacts spatiaux de la modernisation agricole. Les analyses ont été menées à l'échelle des subdivisions de recensement unifiées du recensement agricole de Statistique Canada. Ces subdivisions représentent des municipalités ou des groupes de municipalités.
- 2 En agriculture, ensemble des aires où l'activité agricole occupe une place importante. (Source : Grand dictionnaire terminologique).
- 3 Cette typologie résulte d'une analyse de groupements hiérarchiques qui a pour effet de regrouper des municipalités qui possédaient en 1951, en 1981 et en 2011 des caractéristiques agricoles similaires. Il s'agit donc d'une typologie qui incorpore une dimension temporelle. Quatre grands types sont présentés ici, car ils permettent de brosser à grands traits un portrait de l'occupation agricole du Québec.

## RÉFÉRENCES

- Mundler, P. et Ruiz, J. (2015). *Analyse des enjeux de la multifonctionnalité de l'agriculture québécoise dans les contextes d'agriculture dynamique et périurbaine*, Rapport de recherche remis au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Québec/Trois-Rivières : Université Laval et Université du Québec à Trois-Rivières.
- Mundler, P. et Ruiz, J. (2018). *Industrie laitière : gestion de l'offre et occupation du territoire*. Dans Y. Brousseau et G. Mercier (dir.). *Le Québec d'une carte à l'autre* (p. 44-45). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Québec. *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* : RLRQ, chap. P-41.1, à jour au 1<sup>er</sup> décembre 2019, [Québec], Éditeur officiel du Québec, 1996.
- Ruiz, J. et Démon, G. (2005). Les paysages de l'agriculture en mutation. Dans P. Poullaouec-Gonidec, G. Démon et S. Paquette (dir.). *Paysages en perspective* (p. 47-97). Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Ruiz, J. et Parcerisas Benedé, L. (2017). 60 ans d'évolution : l'occupation agricole du territoire québécois sous la loupe 1951-2011. Dans Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, *La ruralité au Québec depuis les États généraux du monde rural (1991) : entre l'action et la recherche, bilan et perspectives* (p. 130-155). Val-d'Or : UQAT.
- Vachon, B. (1984). L'avenir de la campagne québécoise dans le contexte du nouveau droit de l'aménagement. *Cahiers de géographie du Québec*, 28(73-74), 223-234. <https://doi.org/10.7202/021656ar>